

LES PERIMETRES DE RISQUES

PREVENTIONS DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Périmètre de protection PPI	Périmètre de protection PPI	Périmètre de protection PPI	Périmètre de protection PPI
Périmètre de protection ZPP			

PREVENTIONS DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Mouvements Terrain Zone de prévention	Mouvements Terrain Zone de vigilance
---------------------------------------	--------------------------------------

PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU

Cours d'eau non-déclarés

non couverts par un PPRN

Périmètre sans fort	Périmètre sans moyen ou fort	Périmètre sans quartier urbain dense
---------------------	------------------------------	--------------------------------------

PREVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT

Périmètres de production

Production	Secondaire	Tertiaire
------------	------------	-----------

Axe d'écoulement

Production	Artificiel	De vigilance
------------	------------	--------------

Périmètres d'écoulement et d'accumulation

Production	D'écoulement secondaire	D'accumulation secondaire
------------	-------------------------	---------------------------

Autres symboles

Commune	Aménagement	Altitude courbe maximale
---------	-------------	--------------------------

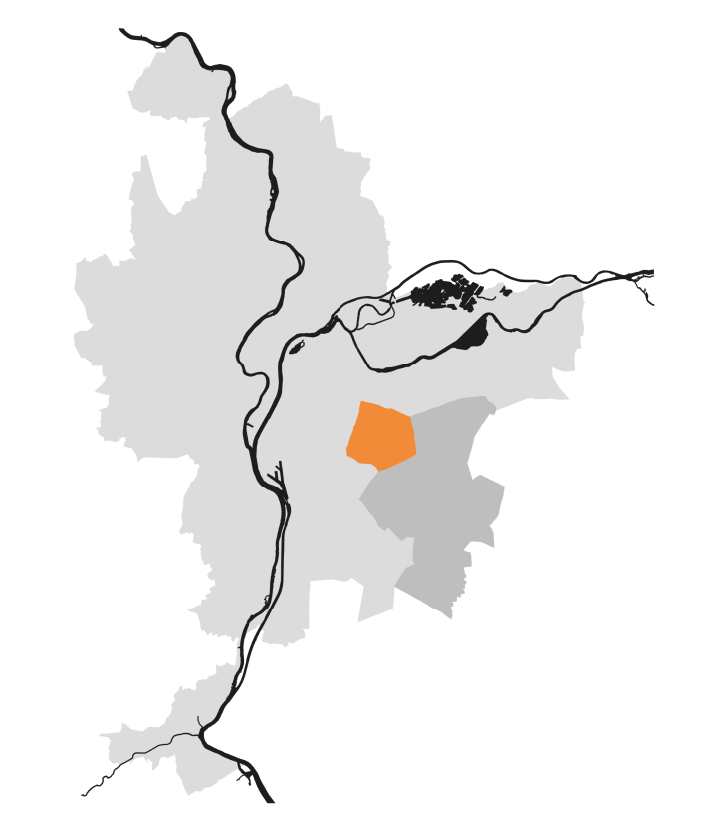
AVERTISSEMENT :

Les risques d'inondation et technologiques peuvent également faire l'objet de périmètres de prévention des risques naturels d'inondation ou de périmètres de prévention des risques technologiques consultables dans les annexes ou titre des servitudes d'utilité publique conformément à l'article R151-51 du code de l'urbanisme (dans le dossier d'agglomération pour les PPRN et dossiers de commune pour les PPRT).

REVISION N°2
APPROBATION - 2019

BRON

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT
C.2.8 Risques naturels et technologiques
Echelle : 1/5000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune
OFFICIELLE, IMPRIMERIE OFFICIELLE, IMPRIMERIE OFFICIELLE